

ASSEMBLEE PAROISSIALE
du dimanche 24 novembre 2019
au foyer paroissial à l'issu du culte.

ORDRE DU JOUR

- 1.** Ouverture, lecture des principes constitutifs
- 2.** Adoption du PV de l'Assemblée du 3 avril 2019
- 3.** Budget 2020 : présentation, rapport de la Commission de gestion et des finances, discussion, adoption
- 4.** Communications du Conseil paroissial
- 5.** Communications du Conseil régional
- 6.** Échos du Synode
- 7.** Divers et propositions individuelles

1. Ouverture

Excusé-es : *Yves Genton, Ghislaine Rochat Genton, Marlyse Mercier, Anne-Catherine Cossy*

Le vice-président Adrien Murisier salue les paroissiens présents et les invite à la prière puis lit quelques principes constitutifs de l'EERV.

Proposition à l'avenir de ne plus lire le procès-verbal de la séance précédente, sachant qu'il est à disposition sur le site internet. Accord général pour autant que le PV soit également distribué à la sortie du culte en quelques exemplaires papier.

Demande d'une dernière lecture pour cette présente séance.

Remarques concernant le PV précédent :

- Point 6. Le groupe du jeudi a visité la Cathédrale de Fribourg et non la Cathédrale de Lausanne.
- Point 6c. Élection des délégués à l'Assemblée régionale : Mme Hélène Verdan s'est en temps retirée des élections. (H. Verdan).
- Point 9. Il s'agit de l'Association Oeco Église et environnement (E. Besson Verdan).

2. Lecture du PV

Janie Ansermot lit le PV du 3 avril 2019. Il est adopté à l'unanimité.

3. Budget 2020

Présenté par le trésorier David Gentizon, le budget 2020 affiche un déficit de CHF 6'120.-

- Charges CHF 57'920.-
- Recettes CHF 51'800.-

Annotations des charges :

- La contribution à l'EERV constitue (entre la Contribution cantonale et régionale de CHF 25'370.-) à hauteur de 44% des charges totales de la Paroisse.

Il est à noter que les paroissiens peuvent faire un don avec le bulletin de versement se trouvant dans le journal « Réformés ». L'EERV déduit de la Contribution le montant versé par les paroissiens habitants de la Commune de Chardonne-Jongny. Ceci pouvant occasionner potentiellement une bonne surprise financière.

- Charges du personnel : légère diminution attribuée à l'allègement de l'entretien du Foyer paroissial par la concierge.

Annotations des produits :

- 50 % viennent des offrandes et dons
- 38% proviennent d'activités diverses ; ventes et bazars, Marché des vins, etc.

Jean-Pierre Pintozzi rappelle qu'il faut absolument augmenter les nouvelles recettes. Il y a en banque un montant d'environ CHF 80'000.-. Avec plusieurs années consécutives en rouge, les économies de la Paroisse seront évanouies avant 10 ans.

Françoise Kabangu souligne l'apport annuel salubre des CHF 5'000.- de la part des Communes et rappelle la nécessité de trouver des personnes et des activités permettant des entrées financières afin d'équilibrer le budget. La Commission de gestion et des finances suggère à l'Assemblée paroissiale de valider le budget 2020 tel que présenté.

Le vice-président ouvre la discussion quant à la situation du budget déficitaire.

Rose-Marie Ansermot, propose l'idée de faire un spectacle sur le thème de l'église. Samuel Verdan suggère d'impliquer d'autres paroisses avoisinantes, le spectacle pourrait ainsi se jouer dans d'autres paroisses.

Samuel Verdan souligne que sachant qu'une grande partie des charges ne pouvant pas être modifiée (Contributions à l'EERV) et que les recettes sont difficiles à augmenter, une des seules charges pouvant être coupée est la rémunération du personnel. Le poste de secrétaire paroissiale a été créé selon la demande de Claire-Lise Favrod. Une reprise des tâches du secrétariat par Geneviève Saugy ferait une économie non négligeable pour la paroisse.

Il est cependant énoncé de maintenir le poste pour l'an 2020.

Mis aux voix, le budget est accepté tel que présenté.

4. Communications du Conseil paroissial

Samuel Verdan relève que la composition du conseil de paroisse est toujours insuffisante et qu'heureusement que les conseillers sortants restent toujours actifs. Françoise Coninckx pour la gestion du site internet, Jean-Pierre Pintozzi pour la tenue de la caisse et Rose-Marie Ansermot pour l'organisation des activités pour les aînés. Ils méritent des applaudissements chaleureux.

Geneviève Saugy apprécie vivre dans la cure de Chardonne et y est heureuse. Elle souhaiterait dans un proche avenir ouvrir son jardin pour un ou des concerts d'été. Elle remercie les vigneron du village pour le Culte des récoltes en offrant vins ou raisins.

5. Communications du Conseil régional

Laurent Borgeaud rassure le CP, le Conseil régional est attentif au manque d'effectif dans les CP, non pour la mise sous tutelle, mais pour que les choses se passent bien. Il ajoute que c'est au CP de soutenir administrativement et spirituellement la marche de la Paroisse.

6. Echo du Synode – par Rose-Marie Ansermot

Le budget 2010 présenté au Synode pour l'exercice de 2020 à hauteur de CHF 41'371'400.- (budget d'exploitation) a montré un excédent de charges de plus de 1,3 mio. Malgré des charges salariales surestimées à hauteur d'un demi-million de francs, le Synode estime que refuser le budget à ce stade donnerait un mauvais signal aux régions et aux Paroisses. Le Synode a finalement adopté le budget 2020 de l'EERV avec une adaptation des charges salaires de CHF 500'000.- ramenant ainsi le déficit cantonal à CHF 625'300.-

Principaux messages du Conseil synodal : La prière est définie comme prioritaire.

Deux domaines développés : la posture et l'opérationnel.

En guise de principes de fonctionnement, les 3 P's : Protection, Permission et Puissance

Prochaine séance du Synode aura lieu les 6 et 7 mars 2020.

7. Divers et propositions individuelles

Laurent Borgeaud annonce qu'une élection aura lieu à l'Assemblée régionale.

Hélène Verdan rappelle le retrait de sa candidature à l'élection des délégués à l'Assemblée régionale.

Herman Bizzini lit un texte menant à une réflexion sur « la dynamique du provisoire ».

La parole n'étant plus demandée, le vice-président met un terme à l'Assemblée.

Il est 12h30.

Chardonne, le 24 novembre 2019

Le vice-président : Adrien Murisier

la secrétaire entrante : Janie Ansermot